



ASSEMBLÉE — 37^e SESSION

Numéro 1
28/9/10

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, comprend les articles suivants : programme des séances de la journée, bref résumé des travaux de la veille, calendrier des réceptions et avis d'intérêt général.

Horaire des séances : mardi 28 septembre 2000

Réunion informelle des chefs de délégation (États contractants seulement)	9 h 45	Salle de l'Assemblée (salles de conférences 1-2, 4 ^e étage du centre de conférences)
Séance plénière d'ouverture	11 heures	Salle de l'Assemblée
Deuxième séance plénière	15 heures	Salle de l'Assemblée

SOINS D'URGENCE

Lundi – vendredi

8 h 30 – 16 h 30

Poste 8212

Le cabinet du consultant médical est situé au quatrième étage de la tour à bureaux, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 8 h 30 à 16 h 30 pendant toute la durée de l'Assemblée. En cas d'urgence ou s'il n'est pas possible de la joindre, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité et de la protection sociales, quatrième étage, bureau 4.35.28 (poste 8236 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill (Hôpital Royal Victoria), tél. : (514) 934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

Mesures de sécurité dans l'immeuble

Les gardiens ont pour stricte consigne de refuser l'accès des locaux de l'OACI à toute personne ne portant pas de laissez-passer. Ce laissez-passer devra être porté bien en vue, en permanence, dans les locaux de l'Organisation.

Les participants à la session de l'Assemblée recevront, au moment de leur inscription, un insigne qui leur servira de laissez-passer et leur donnera accès au Centre de conférences. Ces insignes devront être gardés soigneusement; en cas de perte, les préposés à l'inscription fourniront un insigne de remplacement sur présentation des pièces d'identité appropriées.

Accès des délégués/visiteurs à la tour à bureaux

Les délégations nationales doivent s'adresser à la Section ISEC pour toute demande d'autorisation d'accès à la tour à bureaux par des délégués. De plus, une liste des délégués qui visiteront les délégations nationales devrait être envoyée chaque jour à la section ISEC (ISEC@icao.int).

Réceptions

Le Secrétaire général publie la liste ci-après afin d'informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. N'y figurent que les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles **la délégation invitante adressera**, dans tous les cas, **des invitations personnelles**, à moins d'indications contraires. Le calendrier ci-dessous est sujet à modification.

Mardi 28 septembre

Déjeuner de la Délégation de l'Inde

Cérémonie de remise du 39^e Prix Edward Warner¹⁾
Salle de l'Assemblée
18 h – 18 h 30

Réception du Président du Conseil et du Secrétaire général
de l'OACI
Centre de conférences, 3^e et 4^e étages
18 h 30 – 20 h 30

Réception du Groupe de Représentants de l'Asie-Pacifique au
Conseil de l'OACI à Montréal

Mercredi 29 septembre	Déjeuner de la Délégation de l'Égypte Réception de la Délégation du Canada ²⁾ , « Le passage international » à côté du Centre de conférences de l'OACI, rez-de-chaussée (accès par les portes coulissantes de la zone d'inscription) 18 h – 20 h
Jeudi 30 septembre	Petit déjeuner des Représentants du Groupe de pays d'Amérique Latine et des Caraïbes au Conseil de l'OACI Déjeuner de la Délégation nordique-Danemark Réception de la Délégation de l'Arabie saoudite Réception de la Délégation de Singapour Réception de la Délégation d'Afrique du Sud Réception de la Délégation des États-Unis d'Amérique
Vendredi 1 ^{er} octobre	Petit déjeuner de l'Italie Déjeuner de la Délégation de l'Allemagne Réception de la Délégation de la Belgique – Groupe ABIS Réception de la Délégation de la Malaisie Réception de la Délégation du Nigéria Réception de la Délégation du Royaume-Uni
Samedi 2 octobre	Déjeuner de la Délégation de la Slovénie Réception de la Délégation des Émirats arabes unis
Lundi 4 octobre	Petit déjeuner de la Délégation du Liban Déjeuner des Délégations des États africains Réception de la Délégation de la France Réception de la Délégation de la République de Corée
Mardi 5 octobre	Petit déjeuner de la Délégation du Maroc Réception de la Délégation de la Fédération de Russie

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} Andrée Duranceau, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8043).

Note : ¹⁾ Tous les membres des délégations et leurs conjoints sont cordialement invités à la cérémonie de remise du 39^e Prix Edward Warner, qui aura lieu dans la salle de l'Assemblée, au quatrième étage du centre de conférences, le mardi 28 septembre 2010 à 18 heures. La cérémonie sera suivie de la réception du Président du Conseil et du Secrétaire général de l'OACI, qui se tiendra au centre de conférences (3^e et 4^e étages) de 18 h 30 à 20 h 30.

²⁾ Tous les participants et leurs conjoints sont invités à assister à la réception qu'offrira la Délégation du Canada le mercredi 29 septembre 2010 à 18 heures, dans « le Passage international », qui est situé à côté du Centre de conférences de l'OACI, au rez-de-chaussée (accès par les portes coulissantes de la zone d'inscription).

Note : Les messages et les invitations à caractère personnel qui seront déposés au satellite de distribution pour être remis aux délégués devront porter, outre le nom du destinataire, le nom de son État ou de son organisation.

Activités sociales

L'OACI a organisé un programme d'activités à l'intention des personnes qui accompagnent les participants à l'Assemblée. Chaque participant ayant fait savoir qu'il était accompagné lors de l'inscription a reçu un exemplaire de ce programme. On peut s'en procurer d'autres au bureau d'information du premier étage.

Vous trouverez aussi, jointe au Bulletin quotidien, une **FEUILLE ROSE** intitulée «**PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE 2010**», qui récapitule toutes les activités prévues. **Ce programme sera mis à jour quotidiennement.** Nous prions donc les délégués de bien vouloir détacher cette feuille rose pour la remettre chaque jour à la personne qui les accompagne.

Veuillez noter que le **MERCREDI 29 septembre 2010**, M^{mes} V. Benjamin et N. Kobeh organisent un **THÉ D'ACCUEIL** au premier étage du centre de conférences. Des invitations personnelles ont été envoyées, mais toutes les personnes qui accompagnent les participants sont les bienvenues, même si l'invitation ne leur est pas parvenue.

Zone d'information de l'OACI

À partir du mardi 28 septembre 2010, la Zone d'information A37 OACI, située dans le foyer de la salle de l'Assemblée, sera ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre. Vous êtes cordialement invité à vous y arrêter.

La Zone d'information offre une occasion unique à tous les délégués de mieux connaître les travaux entrepris par le Secrétariat au nom des États contractants de l'Organisation. Les délégués pourront également y rencontrer des membres du Secrétariat à qui ils pourront poser des questions sur tous les aspects des activités de l'OACI.

Exposés du Secrétariat de l'OACI

Des sessions d'information se tiendront dans le foyer de la salle de l'Assemblée

Sujet : Aviation internationale et changements climatiques

Présentateur : Jane Hupe, Sous-Directrice chargée de l'environnement

Date et heure : 29 septembre, 13 heures

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage

Sujet : Possibilité pratique de réaliser des objectifs en matière de changements climatiques pour l'aviation civile

Présentateur : Theodore Thrasher, Spécialiste en environnement, Sous-Direction de l'environnement

Date et heure : 29 septembre, 15 h 30

Lieu : Foyer de la salle de l'Assemblée, 4^e étage

Postes de travail

Vingt postes de travail, dotés de Microsoft Office, et deux imprimantes, installés au Café internet, au 4^e étage du Centre de conférences, sont à la disposition des participants qui souhaitent avoir accès à l'Internet pour utiliser les services de courriel basés sur le Web.

Téléphones

Des téléphones sont installés au rez-de-chaussée du Centre de conférences, près de la salle de conférences n^o 3, et au 4^e étage du Centre de conférences, près du Café internet.

Documentation de l'Assemblée sous forme électronique

DOCUMENTATION DE L'ASSEMBLÉE SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Documents de l'Assemblée : www.icao.int/assembly37

Documents de référence : www.icao.int/icaonet, nom d'utilisateur : assembly37,
mot de passe : XXa37del (majuscules et minuscules)

Les délégués peuvent contribuer à la protection de l'environnement en utilisant la version électronique des documents. Tous les documents de l'Assemblée sont disponibles sur le site web public de l'OACI (www.icao.int) ; les documents de référence peuvent être consultés sur le site ICAONET (www.icao.int/icaonet, protégé par mot de passe), à la rubrique « Electronic publications ».

Des ordinateurs et des imprimantes sont disponibles au Café internet situé au 4^e étage du Centre de conférences.

Distribution de documents

La zone de distribution des documents, située au 1^{er} étage du Centre de conférences, est ouverte de 9 à 17 heures. Les délégués sont invités à prendre note des informations figurant dans la lettre SA 37/3 – 10/20 de l’OACI, se rapportant à la trente-septième session de l’Assemblée (Montréal, 28 septembre – 8 octobre 2010), dans laquelle il est indiqué que chaque délégation recevra au maximum quatre jeux de documents de l’Assemblée. Toute personne souhaitant disposer d’une note particulière pourra se la procurer en accédant au site web public de l’OACI.

Divers

1. Liste des délégués

1.1 Une première liste des délégués sera diffusée le mercredi 29 septembre 2010. Tous les amendements à apporter à la liste devraient être notifiés au bureau d’inscription. Des versions révisées de la liste seront diffusées durant la session.

2. Attribution des places dans la salle de l’Assemblée

2.1 Pour la séance plénière d’ouverture, chaque délégation représentant un État contractant qui a envoyé six participants ou davantage disposera d’un maximum de six sièges (trois à la table et trois derrière). Les délégations composées de cinq participants disposeront de trois sièges à la table et deux derrière, et celles qui sont composées de quatre participants disposeront d’un maximum de quatre sièges (deux à la table et deux derrière). Les délégations composées de trois participants disposeront de deux sièges à la table et un autre siège derrière. Les délégations composées de deux délégués disposeront d’un siège à la table et d’un autre derrière. Il y a un certain nombre de sièges supplémentaires au balcon, situé au 5^e étage du Centre de conférences, auquel on peut accéder par les ascenseurs n^{os} 7 ou 8, ou par les escaliers situés immédiatement devant les portes de la salle de l’Assemblée au 4^e étage. Les participants peuvent aussi suivre la cérémonie d’ouverture à partir de la salle de conférences 3, au premier étage du Centre de conférences.

2.2 Pour les autres séances, les sièges seront attribués selon les besoins et dans les limites des sièges disponibles aux délégations.

3. Matériel d’interprétation simultanée

3.1 Les délégués trouveront sous le bord des tables un panneau de commandes audio. Le cadran de sélection des langues permet de choisir les langues suivantes :

Intervenant	0	Russe	4
Anglais	1	Chinois	5
Français	2	Arabe	6
Espagnol	3		

4. **Rafraîchissements**

4.1 Du café et du thé seront offerts à l'extérieur de la Salle de l'Assemblée au 4^e étage du Centre de conférences pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi.

5. **Objets personnels**

5.1 Les participants **sont priés de ne laisser ni documents ni objets personnels dans les salles de conférences à la fin des séances.**

5.2 **Les participants sont priés de ne laisser à aucun moment d'articles, de serviettes ou de colis sans surveillance dans les locaux de l'OACI.**

5.3 Le satellite de distribution des documents, situé au premier étage du Centre de conférences, est chargé uniquement de distribuer les documents de l'Assemblée publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

6. **Système d'écoute (MX)**

6.1 Les délégations nationales qui occupent des bureaux au siège de l'OACI pourront suivre les débats des différentes séances sur le système d'écoute (MX), en composant les numéros ci-après :

	Salle de l'Assemblée	Salle de conférences n° 1	Salle de conférences n° 2	Salle de conférences n° 3	Salle de conférences n° 5
Intervenant	11	11	21	31	41
Anglais	12	12	22	32	42
Arabe	17	17	27	37	47
Chinois	16	16	26	36	46
Espagnol	14	14	24	34	44
Français	13	13	23	33	43
Russe	15	15	25	35	45

7. **Départ des participants avant la fin de la session de l'Assemblée**

7.1 Les membres des délégations et les observateurs qui partent avant la fin de la session de l'Assemblée sont priés d'en informer le satellite de distribution des documents, au 1^{er} étage du centre de conférences.

7.2 **Le départ prématuré d'une délégation complète** devra être notifié par écrit au Secrétaire général. La notification écrite peut être déposée au satellite de distribution, au 1^{er} étage du centre de conférences, ou au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau, bureau 4.10.

8. **Services de commissariat**

8.1 L'horaire du commissariat, ouvert aux délégués et au Secrétariat, est le suivant :

Première semaine de l'Assemblée :

Mardi	28 septembre	}	12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	29 septembre		
Judi	30 septembre		

Deuxième semaine de l'Assemblée :

Mardi	5 octobre	}	12 h 30 à 14 heures 16 h 30 à 18 heures
Mercredi	6 octobre		
Judi	7 octobre		

Boutique de l'Association du personnel

Nous vous invitons à visiter notre boutique, située au rez-de-chaussée du Centre de conférences, ouverte chaque jour de midi à 14 heures.

Enveloppe philatélique spéciale

À l'occasion de la 37^e session de l'Assemblée de l'OACI, une enveloppe philatélique spéciale (voir illustration ci-après) sera émise, avec un cachet postal préparé en coopération avec la Société canadienne des postes.

Certaines particularités de cette couverture doivent être soulignées :

1. Ce timbre est une nouveauté, car c'est la toute première fois que l'emblème de l'Organisation, tel qu'il figure sur son drapeau, est représenté sur un timbre-poste.

2. Le texte est imprimé en vert, ce qui rappelle l'un des principaux points à l'ordre du jour de cette session de l'Assemblée, à savoir l'environnement. D'autre part, la partie centrale du chiffre 37 est composée d'un choix de dessins soumis par des enfants lors du concours tenu à l'OACI en 2009, à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, sur le thème de l'Aviation dans un environnement vert.
3. Le bas du timbre commémore le centième anniversaire du premier vol réalisé au-dessus de Montréal par le Comte Jacques de Lesseps le 2 juillet 1910 à bord de son Blériot XI, dénommé « Le Scarabée », lors du tout premier Salon aérien tenu au Canada.

On peut se procurer cette enveloppe commémorative exceptionnelle au prix de 5 CAD durant l'Assemblée, à la boutique de l'Association du personnel, au niveau A du Centre de conférences.

Cette couverture a été imprimée en quantité limitée (premier venu, premier servi) ; maximum de deux couvertures par acheteur. Cependant, des couvertures supplémentaires portant le timbre canadien ordinaire sont également en vente à la Boutique au prix de 3 CAD.

COMITÉ D'ACCUEIL DE L'OACI — A37

PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2010

INSCRIPTION : les dates indiquées sont des dates limites, mais il est vivement recommandé de s'inscrire dès que possible

DATE ET HEURE	ACTIVITÉ	HÔTESSES /HÔTES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
MERCREDI 29 sept. 15 h à 17 h	Thé d'accueil	M ^{me} V. Benjamin M ^{me} N. Kobeh OACI	Pas d'inscription
VENDREDI 1^{er} oct. 8 h 45 à 12 h 30	Visite de Montréal	Ville de Montréal	Jeudi 30 septembre à midi
LUNDI 4 oct. 7 h 15 à 18 h 30	Une journée à Québec	Gouvernement du Québec	Jeudi 30 septembre à midi
MERCREDI 6 oct. 7 h 15 à 18 h	Une journée à Ottawa	Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la délégation du Canada à l'OACI	Lundi 4 octobre à midi

BUREAU D'INFORMATION : 954-8219, poste 7081